

BUNEC:APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/21/AONO /BUNEC /CIPM/2021 DU 6 JANVIER 2021 POUR LA FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AU BUREAU NATIONAL DE L'ETAT CIVIL (BUNEC) .

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Bureau National de l'Etat Civil, Maître d'Ouvrage, lance, un Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement des sociétés privées de gardiennage en vue de la sécurisation des personnels, des bureaux, des locaux, ainsi que des équipements appartenant au BUNEC et de la résidence du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment les tâches suivantes :

Pour l'agent de sécurité:

Les Agents de sécurité jouent le rôle d'huissier en même temps qu'ils assurent la sécurité des biens et du personnel du BUNEC. Leur rôle est de:

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,

- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de réception :

Le rôle des agents de réception est le suivant :

- Accueillir et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Orienter et accompagner les visiteurs vers les personnes demandées
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

Pour l'agent de domicile :

Les gardiens assurent la sécurité du responsable, de sa famille et des biens au domicile de l'agent Leurs tâches :

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs, les proches,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant du domicile de l'agent,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations,
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel du marché est de :

LOT 1: 18 557 000 FCFA TTC par an;

LOT 2: 16 830 000 FCFA TTC par an;

LOT 3: 11,516,340 FCFA TTC par an.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations, objet du présent Appel d'Offres, est d'onze mois, soit du 1er février au 31 décembre 2021 pour chaque lot.

5. Allotissement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont réparties en trois (03) lots :

Lot 1 : Direction Générale, Agences Régionales (Centre, Sud, Est) et les résidences du DG et du DGA ;

Lot 2 : Agences Régionales (Littoral, Nord-Ouest, Sud-ouest et Ouest) et résidence du PCA ;

Lot 3 : Agences Régionales, Adamaoua, Nord et Extrême- Nord).

Un candidat peut-être attributaire de plusieurs lots.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité de conditions, aux sociétés de gardiennages installées en République du Cameroun et titulaires d'un agrément délivré par le Président de la République du Cameroun.

7. Financement

Les prestations, objets du présent Appel d'Offres, sont financées par le budget de fonctionnement du BUNEC, exercice 2021, imputation : 612060 « frais de gardiennage ».

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables, à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil (BUNEC), Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome dès publication du présent avis contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA, payable à la BICEC au profit de « Compte Spécial CAS-ARMP ».

10. Remise des offres

Les offres, rédigées en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, et conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devront être déposées contre récépissé à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des Affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome au plus tard le 29 janvier 2021 à 12 heures précises, heure locale, portant la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°

**001/2021/AONO/BUNEC/CIPM/2020 DU 6 JANVIER 2021 POUR LA
FOURNITURE DES SERVICES DE SECURITE ET DE GARDIENNAGE AUBUNEC
(LOT N°___)**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre, ou par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DA0. Il est au plus égal à 2% du coût prévisionnel toutes taxes comprises du marché conformément à l'arrêté en vigueur.

Les autres pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou par une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le Ministre en charge des Finances le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Ladite caution de soumission d'une validité de 120 jours, à compter de la date d'ouverture des plis s'élève, pour chaque lot à :

LOT 1 : 371 140 Francs CFA ;

LOT 2 : 336 600 Francs CFA ;

LOT 3 : 274 665 Francs CFA.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPA0). Néanmoins, un délai de 48h sera accordé au soumissionnaire pour la production des pièces manquantes, conformément au code des marchés publics.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou

avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 29 janvier 2021 à 13 h 00, heure locale, dans la salle de réunions du Bureau National de l'Etat Civil, par la Commission Interne de Passation des Marchés, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

En cas de représentativité, chaque soumissionnaire désignera un seul représentant.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48h à compter de l'ouverture des offres ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Note technique inférieure à 70 % de « oui » ;
- Absence d'agrément du Président de la République en cours de validité.
- Présence d'informations financières dans l'offre administrative et technique ;

Critères essentiels

L'évaluation technique se fera sur la base des critères ci-après :

N ^o	Critères
----------------	----------

1	Présentation de l'offre
2	Equipes d'intervention
3	Equipements
4	Références du soumissionnaire
TOTAL	

La note technique minimum requise pour l'analyse des propositions financières est de 70% de « oui ».

Méthode de sélection de la société

La société sera choisie par la méthode de sélection fondée sur le moins-disant.

A l'issue des évaluations administrative, technique et financière.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire ayant présenté une offre conforme administrativement, techniquement ainsi que financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale du Bureau National de l'Etat Civil, Direction des affaires Administratives et Financières, Sous-direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés et des Approvisionnements, sise à Yaoundé, rue hippodrome Tél : 679811542.

Organe à contacter en cas de corruption

Pour tout acte de corruption avérée, bien vouloir contacter la Commission Nationale Anti-corruption(CONAC), numéro vert 1517.

[Télécharger le DAO](#)

**MINEE: Avis d'Appel d'Offres
National Ouvert N° 000000002
/AONO/MINEE/CIPM/2021 du 31
Décembre 2020 pour le
recrutement d'une société de
gardiennage pour la
surveillance des bâtiments
abritant les services
centraux du Ministère de
l'Eau et de l'Energie et ses
annexes (en procédure
d'urgence) .**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de fonctionnement du MINEE 2021, le Ministre de l'Eau et de l'Energie lance un

Appel d'Offres National Ouvert pour le recrutement d'une société de gardiennage pour la surveillance des locaux abritant les services centraux du Ministère de l'Eau et de l'Energie et ses annexes (en procédure d'urgence

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, comprennent:

- Ouvrir et fermer les portails,
- Accueillir, contrôler et filtrer les visiteurs et les fournisseurs,
- Contrôler les véhicules, les personnes et les matériels entrant et sortant de l'enceinte des locaux,
- Surveiller les installations et les abords de ces installations 24/24 et 7/7
- Tenir à jour les documents de suivi des activités et incidents,
- Appliquer les consignes particulières inhérentes à chaque site,
- En cas d'incident, appliquer les procédures en vigueur.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de la prestation, objet du présent Appel d'Offres s'élève à vingt cinq millions (25 000 000) F.CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les prestations, objet du présent Appel d'Offres est de douze mois(12) mois.

5. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres se feront en un lot.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les prestataires exerçant dans le domaine de gardiennage installé au Cameroun et ayant un agrément ou justifiant au moins un récépissé de dépôt de la demande d'agrément.

7. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, sont financées par le Budget de fonctionnement (BF) du MINEE exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N° 1 porte N°03T12 ; BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Marchés Publics du Ministère de l'Eau et de l'Energie, 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 porte N° 03T12 BP 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13. Dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) Francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Service des Marchés Publics, 3ème étage de la TOUR Immeuble Ministériel N°1 porte N°03T12 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13., au plus tard le 28 Janvier 2021 à 14 heures précises, heure locale et devra porter la mention :

**Appel d'Offres National Ouvert n°00000002/AON0/MINEE/CIPM/2021
du 31 Décembre 2020 pour le recrutement d'une société de
gardiennage pour la surveillance des bâtiments du Ministère de
l'Eau et de l'Energie et ses annexes (en procédure d'urgence).**

(À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement")

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces

administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou compagnie d'assurance habilitée à émettre de par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce N° 11 du DAO et valable pendant 30 jours au-delà de la date originelle de validité des offres, d'un montant de cinq cent mille (500 000) F.CFA.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable notamment, l'absence de la caution de soumission, entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se passera en un temps et aura lieu le 28 Janvier 2021 à 15 heures précises dans la salle de réunions de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de l'Eau et de l'Energie à Yaoundé Omnisport Rue Foé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

14.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de (48h) ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Note technique inférieure à 3/4 des critères essentiels
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des prestations antérieures.
- Capacité financière ; Absence d'une capacité financière ' 15 millions Fcfa
- Présence d'une fausse pièce ou des fausses déclarations;
- Absence de l'agrément ou d'un récépissé de dépôt de la demande d'agrément.

14.2- Critères essentiels

Le système de notation d

N°	Désignations	Mode binaire	
		oui	non
1	Situation financière du soumissionnaire (Bilan financière des deux dernières années indiquant un chiffre d'affaire de trois millions		
2	Equipes d'intervention	oui	non
3	Equipement (joindre justificatifs de propriété ou preuves d'acquisition)	oui	non
4	Expérience générale du Prestataire	oui	non

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres et aura été évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date

limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Service des Marchés Publics, 3ème étage de la tour Immeuble Ministériel N°1 du Ministère de l'Eau et de l'Energie B.P : 70 Yaoundé, Tél. : 222 23 00 13.

Dénonciation de tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48.

YAOUNDE le 31 Décembre 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

[Télécharger le DAO](#)

**ARSEL: AVIS DECONSULTATION
N°05/AC/ARSEL/CIPM/2012 du
11/12/2020 Pour les
prestations de gardiennage et
sécurisation du siège, des
bureaux du projet de**

l'immeuble siège et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2021.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité (ARSEL) lance une consultation pour solliciter les prestations de gardiennage et de sécurisation du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège et des résidences de certains responsables.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans le dossier de demande de cotation et portent essentiellement sur la mise en place des agents de surveillance sur chaque site y compris tous les équipements nécessaires pour leur bonne exécution.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel pour les prestations de gardiennage et sécurisation pour l'exercice 2021, est de TTC trente-cinq millions (35 000 000) FCFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour les prestations de gardiennage et de sécurisation est de douze (12) mois.

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de cotation est ouverte aux sociétés de gardiennage et de sécurité de droit camerounais dûment agréées par le Ministère en charge de l'Administration Territoriale.

6. Financement

Les prestations, objet de la présente Consultation, seront financées par le budget de l'ARSEL, Ligne 2021 002 21000 210 612 060exercice 2021.

Les prestations minimales attendues sont précisées dans les spécifications techniques.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le Supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, téléphone (237) 222-21-10-12, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier complet peut être obtenu dès publication du présent avis auprès des services en charge des Marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Tél. : 222 21 10 11, Fax :, 222 21 10 14 contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de cinquante (50 000) FCFA dans l'un des comptes suivants ouverts au CAS-ARMP dans les livres de la BICEC sous les numéros 33598860001/44 à Yaoundé et 33598860001/39 à Douala ' Bonanjo, au titre des frais de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée contre récépissé au pool des marchés de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté le supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mnjoya@arsel-cm.org, auprès des services en

charge des Marchés de l'ARSEL, au plus tard le _11/01/2021_ à 13 heures locales et devra porter la mention :

Dossier de demande de cotation

N° /DC/ARSEL/DG/DAAFRH/SDAA/CIPM/2019 du_11/12/2020

**Pour les prestations de gardiennage du siège, des bureaux du projet de l'immeuble siège, et de trois résidences de certains responsables de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité pour l'exercice 2021
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Recevabilité des offres

Tout dossier Administratif non conforme aux prescriptions de la présente Demande de Cotation sera déclaré irrecevable.

11. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps le 11/01/2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ARSEL dans la salle de délibération de la CIPM/ARSEL à la Direction Générale de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment autorisés peuvent participer à ces séances.

12. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

13. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Siège de l'ARSEL, sis quartier Bastos, Rue Joseph Mballa Eloumden (1.777), à coté supermarché DOVV, BP 6064 Yaoundé, Téléphone : (+237) 222 211 012 / 222 211 013, Fax : (+237) 222 211 014 email mjjoya@arsel-cm.org

YAOUNDE le 11 Décembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

[Télécharger le DAO](#)

HOPITAL GENERAL DE DOUALA: Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance Appel d'Offres pour les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestation

Les prestations objet de la présente consultation portent sur les activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte

de l'exercice 2021.

3. Coût prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est de soixante-dix-sept millions (77 000 000) F CFA TTC.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution de cette prestation s'étale sur douze (12) mois à compter de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu d'exécution est l'Hôpital Général de Douala.

5. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation ne font l'objet d'aucun allotissement.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de gardiennage de droit camerounais agréées pour cette activité selon la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de soixante-dix mille (70 000) F CFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le

nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 01er décembre 2020 à 11 h 00 min et devra porter la mention

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N° 001/AONO/HGD/CIPM/2021 du 06 novembre 2020 pour les
activités de gardiennage, de surveillance et de contrôle des
accès à l'Hôpital Général de Douala (HGD), pour le compte de
l'exercice 2021.**

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de un million cinq cent quarante mille (1 540 000) F CFA.

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 01er décembre 2020 à 12 h 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.).

Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
- Absence de la caution de soumission.
- Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif après 48h.
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
- Absence d'un prix unitaire quantifié.
- Absence de preuve d'avoir déjà effectué des prestations similaires pendant au moins 02 années sur les 05 dernières (2016-2020) et pour un montant cumulé d'au moins 50 000 000 F CFA (photocopies de 02 contrats +
- PV de réception ou attestation de bonne exécution correspondants).
- Absence de preuve que le chef d'équipe ait au moins un BEPC ou équivalent (copie certifiée conforme à l'original du diplôme ou de l'attestation de réussite).
- Absence de preuve que l'entreprise dispose d'une convention avec un Médecin de travail agréé qui suit le personnel utilisé.
- Absence de l'agrément pour l'exercice de l'activité de

gardiennage signé par le Président de la République.

- Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

Présentation de l'offre : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPA0, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.

Transport et communication: preuve de propriété d'un pick-up et de disposer d'une flotte téléphonique.

Visite de site et méthodologie.

Chiffres d'affaires : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des quatre dernières années (2017-2020) supérieur ou égal à 75 000 000 F CFA.

Preuves d'acceptation des conditions du marché : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et les Termes De Références (TDR) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des

Marchés Publics), BP. 4856, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 06 Novembre 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY